



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS,
RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS.
LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

OUVRIR L'APPRENTISSAGE AUX JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES

INSERTION DANS L'EMPLOI

LE DIAGNOSTIC

Les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont sous représentés parmi les apprentis. Ils ne représentent que 5% des entrées totales en apprentissage, alors que 10% des jeunes résident dans les QPV. Or l'apprentissage aide les jeunes à mieux s'insérer sur le marché du travail et protège de la crise : le chômage des jeunes apprentis augmentent considérablement moins que celui des simples étudiants.

QUI EST CONCERNÉ ?

10 000 jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

LA MISE EN ŒUVRE

Décidée lors du comité interministériel pour l'Égalité et la Citoyenneté qui s'était réuni le 6 mars 2015, ce dispositif a fait l'objet d'un appel à projets relayé à l'été 2015 par les services de l'Emploi (*Directe*) sur tout le territoire. À l'issue de cet appel à projet, 169 projets ont été déposés auprès des services du ministère du Travail et de l'Emploi. Après instruction, 146 projets ont été retenus et concernent majoritairement des missions locales, dans le cadre de projets partenariaux avec les centres de formation des apprentis.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Rentrée 2016-2017.

LE SENS DE NOTRE ACTION

Le gouvernement fait de l'insertion des jeunes des quartiers l'une de ses priorités. Si leur réussite passe notamment par l'obtention d'un emploi, la piste de l'apprentissage encore insuffisamment développée en France peut constituer une voie tout aussi précieuse que la formation initiale. C'est l'ambition du parcours « Réussite apprentissage ».

QUELS OBJECTIFS ?

Ce parcours se déroule sur 12 mois maximum et comprend trois phases :

- 1/ **DIAGNOSTIC, ÉVALUATION** des compétences et **FORMALISATION** du projet ;
- 2/ **ACCOMPAGNEMENT** vers l'apprentissage grâce à l'acquisition de compétences, à la mobilisation d'aides matérielles et à l'appui à la recherche de contrat ;
- 3/ **SUIVI DANS L'APPRENTISSAGE** pour prévenir les ruptures de contrat.

Un facteur clé de la réussite du dispositif résidera dans la richesse des partenariats conclus entre le porteur de projet et les acteurs présents sur le territoire et notamment les centres de formation des apprentis.

QUELS RÉSULTATS ?

Les premiers bénéficiaires
entreront en contrat d'apprentissage
À LA RENTRÉE 2016-2017.

EMPLOI
JEUNESSE
APPRENTISSAGE
ÉGALITÉ

POUR QUI ?

DES QUARTIERS PRIORITAIRES
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

DEPUIS ?



LE CONSTAT

LES JEUNES DES QUARTIERS
PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE
DE LA VILLE (QPV) SONT SOUS
REPRÉSENTÉS PARMIS LES APPRENTIS5% DES ENTRÉES TOTALES EN APPRENTISSAGE,
ALORS QUE 10 % DES JEUNES RÉSIDENT DANS LES QPV

OBJECTIFS

DIAGNOSTIC, ÉVALUATION DES
COMPÉTENCES ET FORMALISATION
DU PROJETACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE
GRÂCE À

- ▶ L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES
- ▶ LA MOBILISATION D'AIDES MATÉRIELLES
- ▶ L'APPUI À LA RECHERCHE DE CONTRAT

SUIVI DANS L'APPRENTISSAGE POUR
PRÉVENIR LES RUPTURES DE CONTRATUN FACTEUR CLÉ DE LA RÉUSSITE DU DISPOSITIF
RÉSIDERA DANS LA RICHESSE DES PARTENARIATS
CONCLUS ENTRE LE PORTEUR DE PROJET ET
LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

RÉSULTATS

RETENUS ET CONCERNENT MAJORITAIREMENT
DES MISSIONS LOCALES, DANS LE CADRE
DE PROJETS PARTENARIAUX AVEC LES CENTRES
DE FORMATION DES APPRENTISLES PREMIERS BÉNÉFICIAIRES
ENTRERONT EN CONTRAT
D'APPRENTISSAGE
À LA RENTRÉE 2016-2017